



Le conseil local et l'enseignement catéchétique

1. Le but de l'enseignement catéchétique
2. La responsabilité des parents et de l'Église
3. Toute l'Église est appelée à grandir dans la connaissance
4. La responsabilité du pasteur
5. La responsabilité du conseil local
6. Le conseil local doit s'assurer des éléments suivants
7. Des visites occasionnelles dans les classes
8. Le lien entre l'ancien et les jeunes

1. Le but de l'enseignement catéchétique

L'enseignement catéchétique a pour but d'instruire les jeunes dans la doctrine du salut. Quand les jeunes approchent l'âge de la maturité, on s'attend à ce qu'ils fassent profession de la foi réformée. Pour cela, ils doivent bien connaître la vérité de la Parole de Dieu. L'enseignement catéchétique a également pour but d'enseigner aux jeunes leurs responsabilités dans l'Église et dans le monde.

2. La responsabilité des parents et de l'Église

Les enfants de l'Église sont baptisés en présence de l'Église. L'Église entend alors les parents prononcer leurs vœux et leurs promesses d'engagement. Au 16^e siècle, les enfants récitaient de mémoire les questions et les réponses qu'ils avaient apprises durant le culte de l'après-midi. Cela avait lieu après une prédication expliquant les doctrines de la portion du catéchisme qui avait été mémorisée. Même si nous n'avons pas conservé cette pratique, l'Église devrait s'assurer qu'il y a des classes de catéchisme pour les jeunes et prier pour que cet enseignement porte de bons fruits. Les jeunes sont l'avenir de l'Église.

3. Toute l'Église est appelée à grandir dans la connaissance

L'instruction catéchétique n'est pas un élément isolé de la vie de l'Église, mais cela fait partie de l'appel de l'Église à apprendre toujours plus et à grandir dans l'amour, dans la foi et dans la connaissance (Ph 1.9; Col 1.9-10; 1 Th 3.12; 2 Co 8.7; Hé 5.11-14). Les adultes et les enfants doivent acquérir une connaissance plus approfondie des voies de Dieu. Ceux qui ont professé publiquement leur foi devraient donc être encouragés à continuer d'étudier.

4. La responsabilité du pasteur

Les pasteurs doivent instruire les enfants de l'Église dans la doctrine du salut. Au moyen de l'instruction catéchétique, les jeunes de l'Église reçoivent l'enseignement de la doctrine apostolique dans le but d'être formés comme disciples (Mt 28.19-20).

5. La responsabilité du conseil local

Même si le pasteur a la responsabilité d'enseigner les jeunes, l'ensemble du conseil local doit être impliqué dans cet important travail. Nous devons tous prendre cette responsabilité très au sérieux. Les anciens ont la responsabilité de savoir ce qui est enseigné et comment l'enseignement est donné. La Parole de Dieu, résumée dans les confessions, doit être enseignée fidèlement et de manière efficace, en gardant bien à l'esprit le but poursuivi.

6. Le conseil local doit s'assurer des éléments suivants

- a. Que suffisamment de temps soit consacré au matériel à couvrir.
- b. Que les enfants apprennent les portions à mémoriser et qu'ils fassent leurs devoirs.
- c. Que les jeunes assistent fidèlement à l'enseignement.
- d. Qu'il y ait un intérêt pour ce qui est enseigné.
- e. Que les parents sachent ce que leurs enfants sont en train d'apprendre.

7. Des visites occasionnelles dans les classes

Des membres du conseil local devraient visiter les classes de catéchisme plus d'une fois par année. Il ne devrait pas être nécessaire qu'on demande aux anciens d'y assister, mais ils devraient le faire par souci pour ce qui s'y enseigne et ce qui s'y passe.

8. Le lien entre l'ancien et les jeunes

Un ancien devrait connaître les enfants du secteur qui lui est assigné, pour pouvoir parler avec eux de l'importance de cette instruction pour leur vie. S'il est capable de leur communiquer que la foi réformée est vivante dans sa vie, il renforcera ainsi ce que le pasteur enseigne au catéchisme. De plus, il est essentiel de maintenir avec ceux qui feront profession de foi un lien tout au long de l'année où ils s'y préparent.

Peter Feenstra, pasteur

Traduit et adapté de *Training for Service*.

L'auteur est pasteur à la retraite qui a œuvré dans les Églises réformées canadiennes (CanRC).

www.ressourceschretiennes.com



2015. Traduit et utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))